

Le repas à un euro à la cantine scolaire dès la rentrée de septembre

Mardi 4 juin, le conseil municipal était réuni autour du maire Louis Ca-valeiro. Un des points discutés, avec la mise en place du ticket de cantine à un euro, portait sur la tarification sociale de la restauration scolaire.

Dans le cadre de sa stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à un euro. Étauliers est éligible à ce dispositif social qui permet aux familles les plus modestes de bénéficier d'un repas équilibré en milieu scolaire.

Pour cela, une tarification sociale à trois tranches a été mise en place selon le quotient familial de la CAF. Pour l'école maternelle comme pour l'école élémentaire, le prix du repas sera de un euro pour la tranche A (0 à 1 000 € de QF), repas à 2,40 € pour la tranche B (1 001 à 1 200 euros de QF), 2,85 € pour la tranche C (QF supérieur à 1 201 euros et hors commune).

Une tranche supprimée

La commune touchera une aide de trois euros de l'Etat pour chaque repas à un euro. «Les prix des repas des tranches B et C ne changent pas, mais nous avons supprimé une tranche, ce qui permet à plus de familles de bénéficier de ce repas à un euro» argumente l'adjointe Nathalie Saunier.



L'achat de la maison Baffort aidé par les fonds de concours de la CCE. P.R.

la CCE, par le biais des Fonds de concours. Cette participation ne peut dépasser 50 % du reste à charge de la commune. Pour cette année, la commune a déposé deux dossiers, l'un pour financer 50 % de l'échéance 2024 de l'acquisition de la Maison Baffort, l'autre pour financer une partie des investissements prévus (voirie, convention d'aménagement de bourg, passerelle des Martinettes).

Philippe Rucelle

«Les repas sont fabriqués par la cuisine centrale du Centre de formation multimétiers (CFM) qui les facture 3,63 € après une prise en charge de deux euros par la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE)» précise le maire et son premier adjoint, Bernard Broquaire. Cette tarification sociale sera mise en œuvre à la rentrée prochaine.

Par ailleurs, chaque année, la commune peut solliciter jusqu'à 47 535,75 € d'aide financière auprès de